

DA L'EXPRESS

Mardi 19 février 2008

vendredi 15 février 2008, mis à jour à 14:00

Mémoire

SHOAH EN CM2: SIMONE VEIL FUSTIGE L'IDÉE DE SARKOZY

L'EXPRESS.fr

Retrouvez toute l'info au quotidien

Mardi 19 février 2008

vendredi 15 février 2008, mis à jour à 14:00

Mémoire

Shoah en CM2: Simone Veil fustige l'idée de Sarkozy

Propos recueillis par Anne Vidalie

"Inimaginable, dramatique, injuste": l'ancien ministre n'a pas de mots assez durs pour condamner la proposition de Nicolas Sarkozy de "confier la mémoire" d'un enfant français victime de la Shoah à chaque élève de CM2.



la seconde, mon sang s'est glacé". Simone Veil, qui assistait mercredi soir au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), n'a pas de mots assez durs pour condamner [la proposition de Nicolas Sarkozy](#) de "confier la mémoire" d'un enfant français victime de la Shoah à chaque élève de CM2, dès la rentrée prochaine.

"C'est inimaginable, insoutenable, dramatique et, surtout, injuste, tranche l'ancien ministre, déportée à 16 ans et demi à Auschwitz. On ne peut pas infliger cela à des petits de dix ans! On ne peut pas demander à un enfant de s'identifier à un enfant mort. Cette mémoire est beaucoup trop lourde à porter. Nous mêmes, anciens déportés, avons eu beaucoup de difficultés, après la guerre, à parler de ce que nous avons vécu, même avec nos proches. Et, aujourd'hui encore, nous essayons d'épargner nos enfants et nos petits-enfants. Par ailleurs, beaucoup d'enseignants parlent -très bien- de ces sujets à l'école."

Aux yeux de Simone Veil, la suggestion du Président de la République risque, en prime, d'attiser les antagonismes religieux. "Comment réagira une famille très catholique ou musulmane quand on demandera à leur fils ou à leur fille d'incarner le souvenir d'un petit juif?" s'interroge-t-elle.

Propos recueillis par Anne Vidalie

"Inimaginable, dramatique, injuste": l'ancien ministre n'a pas de mots assez durs pour condamner la proposition de Nicolas Sarkozy de "confier la mémoire" d'un enfant français victime de la Shoah à chaque élève de CM2.

A la seconde, mon sang s'est glacé". Simone Veil, qui assistait mercredi soir au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), n'a pas de mots assez durs pour condamner la proposition de Nicolas Sarkozy de "confier la mémoire" d'un enfant français victime de la Shoah à chaque élève de CM2, dès la rentrée prochaine.

"C'est inimaginable, insoutenable, dramatique et, surtout, injuste, tranche l'ancien ministre, déportée à 16 ans et demi à Auschwitz. On ne peut pas infliger cela à des petits de dix ans! On ne peut pas demander à un enfant de s'identifier à un enfant mort. Cette mémoire est beaucoup trop lourde à porter. Nous mêmes, anciens déportés, avons eu beaucoup de difficultés, après la guerre, à parler de ce que nous avons vécu, même avec nos proches. Et, aujourd'hui encore, nous essayons d'épargner nos

enfants et nos petits-enfants. Par ailleurs, beaucoup d'enseignants parlent -très bien- de ces sujets à l'école." Aux yeux de Simone Veil, la suggestion du Président de la République risque, en prime, d'attiser les antagonismes religieux. "Comment réagira une famille très catholique ou musulmane quand on demandera à leur fils ou à leur fille d'incarner le souvenir d'un petit juif?" s'interroge-t-elle.

LA MEMORIA DELL'OLOCAUSTO NELLE SCUOLE FRANCESI. UNA VIGNETTA



PUBBLICATO DA GRUPPO DI INFORMAZIONE E DENUNCIA IN DIFESA DEGLI ARTICOLI 21 E 33 DELLA COSTITUZIONE ITALIANA 41 FEBBRAIO 2008